

## DEUX ENTREPRISES DE LA RÉGION SOUTENUES PAR LA MRC DE CHARLEVOIX-EST

Clermont, le 29 octobre 2019 – La MRC de Charlevoix-Est octroie des aides financières à la Ferme Martel 1999 inc. et à l'entreprise Fourchette et Vinaigrette par l'entremise du Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN).

Le projet de la Ferme Martel consiste à augmenter la superficie cultivable de ses champs pour accroître sa capacité de production de céréales biologiques. L'aide financière non remboursable accordée à la Ferme Martel s'élève à 32 700 \$.

Pour Fourchette et Vinaigrette, l'aide financière de 717 \$ servira à financer des honoraires professionnels qui aideront l'entreprise à concrétiser son projet d'embouteillage et de commercialisation de ses vinaigrettes.

« Nous sommes heureux de pouvoir contribuer aux succès de ces deux entreprises de la région. Ces investissements permettront de consolider des emplois et de créer de la richesse au sein de notre communauté », s'est réjoui le préfet de la MRC de Charlevoix-Est, M. Sylvain Tremblay.

« Notre gouvernement est fier de soutenir la réalisation de projets qui contribuent au développement économique régional. Je tiens à féliciter ces entrepreneurs pour leur leadership et leur détermination. Leurs entreprises contribuent au rayonnement de la Capitale-Nationale », a ajouté la vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M<sup>me</sup> Geneviève Guilbault.

« La réalisation de ces deux projets illustre bien le dynamisme de Charlevoix, un pôle agroalimentaire d'importance. Je suis fière que notre gouvernement soutienne de telles initiatives qui favorisent le maintien de la vitalité économique locale », a conclu la députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré, M<sup>me</sup> Émilie Foster.

Rappelons que le FRCN a été créé en vertu de la *Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs*. De 2017 à 2022, la MRC de Charlevoix-Est dispose d'une enveloppe de 1 820 229 \$ provenant du Secrétariat à la Capitale-Nationale afin de soutenir financièrement des projets dont les retombées sont

considérables sur le territoire.

Les promoteurs de ces projets ont bénéficié du soutien du service de développement économique de la MRC de Charlevoix-Est, Mission développement Charlevoix.

- 30 -

**Source :**  
Service des communications  
418 439.3947

**Information aux médias :**  
Sylvain Tremblay  
Préfet de la MRC de Charlevoix-Est  
418 633.6878  
[sylvain.tremblay@mrccharlevoixest.ca](mailto:sylvain.tremblay@mrccharlevoixest.ca)